

Pétrolegate / Procès renvoyé au 8 juillet 2021

QUI A MODIFIÉ LES TERMES DE RÉFÉRENCE DE LA MISSION DE RÉCONCILIATION ? P.4



N°711 du 14 Avril 2021/Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr
Directeur de Publication: Tchaboré Bouraima
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités
www.lemessenger-actu.com

Coopération bilatérale



FAURE GNASSINGBÉ REÇU PAR EMMANUEL MACRON

P.3&7

Togo /Elevage

UNE POLITIQUE NATIONALE DU SECTEUR EN VOIE D'ÉLABORATION P.2



Ministre Lékpa Gbégbéni de l'Agriculture de l'Elevage et du Développement rural

Programme "LANMESEN T-MONEY"



LE GROUPE TOGOCOM, LA FONDATION AXIAN ET LE MINISTÈRE DES SPORTS SIGNENT UNE CONVENTION P.4

Port de pêche



DES INFRASTRUCTURES COMPLÉMENTAIRES INAUGURÉES P.6

Média

LES JOURNALISTES AU PARFUM DES INNOVATIONS DU CODE DE LA PRESSE AU TOGO P.6

Togo /secteur de l'élevage UNE POLITIQUE NATIONALE EN VOIE D'ÉLABORATION

Le 13 mars dernier, le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural, Antoine Lékpa GBEGBENI, au nom du gouvernement, a procédé au lancement officiel des ateliers régionaux pour la promotion de l'élevage au Togo.

Cet atelier qui a réuni tous les acteurs du secteur de l'élevage piloté par le Ministère de l'agriculture en lien avec la feuille de route gouvernementale 2025, a comme objectif de faire le diagnostic de toutes les filières, faire un état des lieux, avec une déclinaison des forces et faiblesses, en proposant des mesures idoines pour une promotion durable de l'élevage au Togo.

Il s'agit essentiellement de faire une



finira par l'étape de la région maritime les 6 et 7 avril 2021 à Tsévié.

Il s'agira durant ces rencontres de partager les initiatives développées par le gouvernement dans le cadre

secteur (producteurs, transformateurs, cabinets vétérinaires, pharmacies de santé animale) et adopter une démarche méthodologique pour l'élaboration d'un plan stratégique pour le développement durable de l'élevage au Togo, en collaboration avec les acteurs du secteur.

De nos jours, selon les chiffres, on note un déficit en matière des produits carnés au Togo. 55% y

40% du Produit Intérieur Brut Agricole.

Des efforts du gouvernement à travers les campagnes de vaccination, l'appui à l'amélioration des pratiques d'élevage (habitat, alimentation, formation en techniques d'élevage) et la distribution des géniteurs améliorateurs, dans le cadre de la mise en œuvre de projets, ont permis un accroissement sensible du secteur de l'élevage.

Malgré ces résultats, le pays reste structurellement déficitaire en produits carnés avec une consommation moyenne de 7kg de viande/habitant/an. Cette consommation est nettement inférieure à la moyenne recommandée par la FAO qui est 12kg de viande/habitant/an.

Annuellement de nos jours, le Togo importe environ 30 000 têtes de bovins, 40 000 petits ruminants, un million de volailles sur pied et plus de 10 000 tonnes de viande



cartographie participative et inclusive de l'élevage dans chaque région du Togo.

A cet effet, le déroulement de ces ateliers régionaux ont commencé par celui de Kara (16 et 17 mars 2021), qui sera suivi de cinq autres au plan régional, tenus à Dapaong,



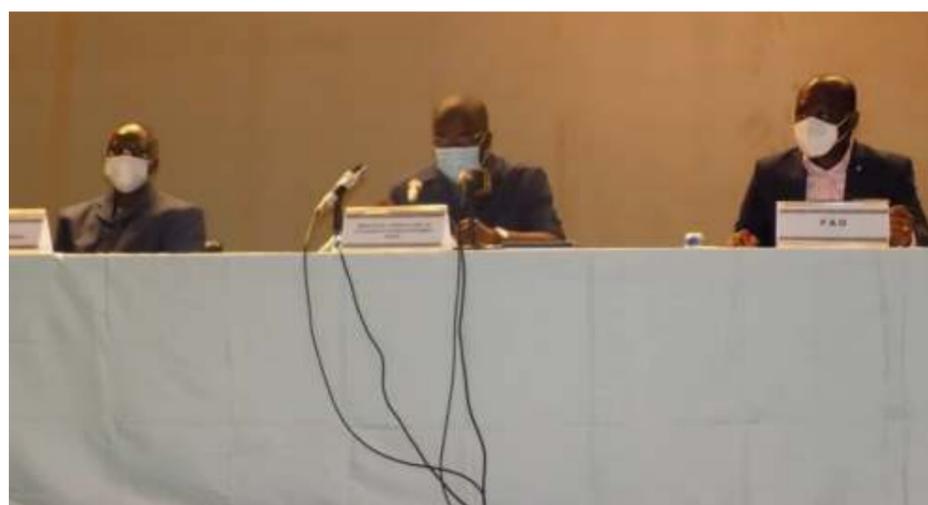
à Sokodé, à Atakpamé et à Kpalimé, respectivement du 18 au 19 mars 2021, 23 au 24 mars, du 30 au 31 mars et 1er au 02 avril 2021 et

de la promotion de l'élevage qui tient compte des zones d'aménagement pour la production bovine (ZAPB), du développement des chaînes de valeur (viande, laiterie, fourrage) des aires d'abattage de bétail, du projet d'insémination artificielle. En somme, un partage d'expérience



avec les pays de la sous-région et ceux du reste du monde.

Ces rencontres visent également à susciter une synergie plus grande entre les différents acteurs du



travail, comme l'a relevé Antoine GBEGBENI à Kara.

Le secteur de l'élevage contribue à 17% environ au Produit Intérieur Brut National et a couvert environ

pour couvrir les besoins de la population, entraînant des pertes de devises estimées à plus de 21 milliards FCFA par an, en moyenne. D'où la nécessité de changer de paradigme. D'où la promotion urgente de l'élevage.

Face à cette situation la promotion de l'élevage est une urgence économique pour sortir notre pays de sa dépendance de l'extérieur en produits carnés et améliorer la balance commerciale, conformément aux objectifs de la feuille de route du gouvernement en évoluant vers de véritables entreprises de production, de transformation, de distribution et de services et donc de promotion de l'emploi et de production locale.

Ces ateliers régionaux déboucheront à un atelier de synthèse qui va conduire à l'élaboration d'un plan stratégique qui prendra en compte toutes les spécificités de la région pour une promotion durable de l'élevage au Togo.

LM

Coopération bilatérale

FAURE GNASSINGBÉ REÇU PAR EMMANUEL MACRON

A l'invitation de son homologue français Emmanuel Macron, le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé était en visite officielle à Paris en France la semaine dernière. A la tête d'une délégation qui comprenait quelques ministres du gouvernement et hommes de médias, le N°1 togolais a eu un déjeuner le vendredi 09 avril 2021 à l'Elysée avec Emmanuel Macron, où plusieurs sujets relatifs à la coopération bilatérale ont été évoqués.

C'était presque une revue de portefeuilles de tous les projets, programmes touchant les secteurs clés de développement du Togo. La France étant l'un des plus importants partenaires du Togo, les discussions ont porté sur le renforcement de la coopération avec notre pays, autrement les deux Etats décident d'engager sur le plan bilatéral une nouvelle dynamique plus ambitieuse sur le plan économique.

L'entretien entre les deux chefs d'Etat a également permis d'aborder la question sécuritaire en Afrique de l'Ouest et surtout la violence dans le Sahel. A ce sujet Emmanuel Macron et Faure Essozimna Gnassingbé ont exprimé leur engagement total pour contribuer au rétablissement de la paix et de la sécurité dans toute la sous-région.

Ils ont également abordé l'initiative «Talents en commun» qui vise à permettre à la diaspora de mettre leur expertise au profit de l'administration des pays africains.

Séjour du président de la République en France

Entre la France et le Togo, c'est l'histoire d'une relation vieille de plusieurs décennies, avec la même volonté affichée de part et d'autre de la rendre toujours plus dynamique au fil des jours. L'axe Paris Lomé tient bon, preuve de la visite officielle de trois jours du Président Faure Essozimna Gnassingbé dans la capitale française à l'invitation du chef de l'Etat français Emmanuel Macron.

Le tête-à-tête au cours du déjeuner à l'Elysée le vendredi 09 avril 2021 a été l'occasion pour les deux chefs d'Etat qui se vouent par ailleurs une estime réciproque de parler principalement de la coopération bilatérale. C'était presque une revue de portefeuilles de tous les projets, programmes touchant les secteurs clés de développement du Togo.

La France étant l'un des plus importants partenaires du Togo, les discussions ont porté sur le renforcement de la coopération avec notre pays, autrement les deux Etats décident d'engager sur le plan bilatéral une nouvelle dynamique plus ambitieuse sur le plan économique.

La situation sécuritaire en Afrique de



l'Ouest et la violence dans le Sahel continuent de préoccuper au premier chef les deux hauts responsables. A ce sujet Emmanuel Macron et Faure Essozimna Gnassingbé expriment leur engagement total pour contribuer au rétablissement de la paix et de la sécurité dans toute la sous-région.

Ils ont également abordé l'initiative «Talents en commun» qui vise à permettre à la diaspora de mettre leur expertise au profit de l'administration des pays africains.

Plusieurs accords signés entre le Togo et la France

Lors de cette visite de Faure Gnassingbé, le Togo et la France ont signé en tout quatre accords.

Un protocole d'accord sur le dispositif «talents en commun», une signature de deux conventions dans le domaine de l'énergie pour un montant de 105 millions d'euros et une signature de convention de crédit entre l'Agence française de développement (AFD) et le Togo.

Rencontre entre le président de la République et le Président du Sénat français

Autre temps fort de la visite du chef de l'Etat togolais à Paris, sa rencontre avec le président du Sénat français, monsieur Gérard Larcher. Les échanges ont été très fructueux entre les deux hommes. Sur les principaux sujets évoqués notamment la décentralisation, l'impact économique de la crise sanitaire, la question sécuritaire et la paix, la convergence des points de vues a été totale.

Le président du Sénat a félicité le Togo pour l'organisation réussie des élections locales et les efforts pour le

maintien de la paix dans la sous-région. La délégation togolaise a saisi l'occasion pour annoncer l'organisation des élections régionales en vue de la mise en place du Sénat.

Monsieur Larcher a marqué sa



disponibilité à accompagner le Togo en ce qui concerne la coopération décentralisée et la mise en place du Sénat au Togo. La rencontre s'est achevée par la signature par le président togolais du livre d'or du Sénat.

Audiences du Président de la République

Au cours de son voyage à Paris le président de la République s'est entretenu avec plusieurs personnalités françaises. Un seul point commun se dégage de tous ces entretiens accordés à ces différents interlocuteurs, tous hauts dirigeants de grands groupes, de grandes

sociétés, de grandes entreprises, évoluant dans les secteurs de l'industrie, des infrastructures, de l'énergie, de l'eau et du numérique, des secteurs vitaux somment toutes pour le développement de l'économie togolaise.

Tous, unanimement reconnaissent l'attractivité du Togo, et surtout le dynamisme du président togolais dans sa volonté manifeste de transformer son pays de fond en comble sur le plan économique et social et d'en faire un hub logistique.

Ces facteurs importants motivent la décision d'investir et de faire des affaires au Togo pour certains, et pour d'autres d'augmenter la taille de leurs investissements comme le précise Monsieur Alexandre Vilgrain président du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN).

Le CIAN est depuis 1979 une fédération patronale privée française qui rassemble plus de 160 entreprises industrielles et de services, grands groupes ou PME-PMI ayant investi en Afrique.

Loin d'être une vue d'esprit, l'attractivité du Togo relève de l'évidence et n'a pas fini de susciter l'enthousiasme des interlocuteurs du président de la République, enthousiasme partagé tout naturellement par monsieur Arnaud Grison PDG VINCI ENERGIE PDG du groupe VINCI Energie, filiale du

groupe Vinci qui s'occupe des problématiques de transition énergétique et numérique. Le groupe opère dans le domaine électrique en Afrique. Il va accompagner le Togo dans la mobilisation du financement français dans le cadre de la vision présidentielle de Convergence «Energie-Digitale».

La vision présidentielle de Convergence «Energie-Digitale» poursuit plusieurs objectifs : renforcer le réseau de transport d'électricité du Togo, déployer la fibre optique et la rendre opérationnelle sur les 12 000 km de lignes

(Suite à la page 7)

Pétrolegate /Procès renvoyé au 8 juillet 2021 : QUI A MODIFIÉ LES TERMES DE RÉFÉRENCE DE LA MISSION DE RÉCONCILIATION ?

Le procès en appel dans l'affaire dite de « pétrolegate » qui oppose la famille Adjakly, plus précisément M. Adjakly Fabrice et le directeur de publication du Bihebdomadaire Alternative et son journal, n'a pas pu se tenir le 8 avril passé comme prévu. Il a été renvoyé pour le 8 juillet prochain sur demande des avocats de la défense, qui évoquent les motifs liés à la maladie de deux d'entre eux. Autre motif évoqué pour demander le renvoi du procès, c'est la réception tardive, selon eux, des conclusions de Me Eric Sossah, avocat de la partie civile. Ils évoquent n'avoir pas eu le temps de bien lire le contenu des conclusions, car ne l'ayant reçu que le vendredi de Pâques, le 02 avril donc.

En effet, fixé pour le 11 février 2021, le procès dont l'appel a été interjeté par la défense, (pour rappel, Ferdinand Ayité et son journal avaient été condamnés en première instance en novembre 2020 à payer la somme de 6 millions fca à Fabrice Adjakly, le coordonnateur du Comité de Suivi des Fluctuations des Prix des Produits Pétroliers, CSFPPP, comme dommages et intérêts, pour diffamation, et surtout pour n'avoir pas pu apporter les preuves de ses écrits), a été renvoyé pour une première fois pour le 11 mars 2021. Le renvoi pour le 8 juillet 2021 constitue, le troisième, toujours, sur demande de la défense.

Désormais, la défense dispose de 3 mois pour se préparer et l'on ose croire que le 8 juillet sera la fin de ce feuilleton qui a tant tenu en haleine l'opinion togolaise et plusieurs observateurs de la vie sociopolitique du Togo. Et si l'affaire a suscité autant d'intérêt, c'est justement parce qu'on parle d'une somme astronomique qui aurait été détournée sur le dos du contribuable togolais, par une famille, avec la complicité du gouvernement.

La vérité devrait jaillir, car, c'est l'honneur d'une famille qui est traîné dans la boue, si l'on s'en tient à ce qui a été décidé en première instance. Il fallait donc laver cet honneur, et le conseil de la famille Adjakly et la famille Adjakly elle-même, y tiennent, selon leurs propres dires et surtout. Ils l'ont à maintes reprises laissé entendre, à travers Me Eric Sossah, leur avocat, que les écrits et tout ce qui est dit sur eux dans cette affaire, ne sont que des « affabulations ». Et au vu des conclusions du rapport d'audit dans lequel on incrimine certaines personnalités, dont celles issues de la famille Adjakly, avec des démonstrations à peine tenables, et qui violent même les règles reconnues en matière d'audit, il y a lieu de se poser la question de savoir, si les auditeurs ont réellement rendu service à celui qui les a recommandés. Ou alors, s'agissait-il d'un deal pour nuire à autrui ?



Heureusement, que le gouvernement a vite compris et a réagi en situant clairement l'opinion sur sa position.

Au-delà de la dénonciation par un membre du gouvernement, de ce qui est écrit dans la presse et qui est aux yeux de ce membre « du faux », il faut scruter aussi les déclarations il y a quelques jours d'un autre membre du gouvernement, de surcroît porte-parole du gouvernement, pour savoir qu'il n'y arien de sérieux dans ce que certains ont appelé abusivement « rapport d'audit », qui pourtant n'en était pas un, et qu'on brandit aujourd'hui comme preuve dans un procès.

« Sur le secteur du pétrole, le rapport dont on parle, n'est pas le rapport qui a été commandé par le gouvernement sur l'audit du secteur du pétrole. Il a été demandé à la direction générale du trésor, appuyée par l'inspection générale des finances, de procéder à cette réconciliation des données, qui est une opération qui se fait régulièrement, en tout cas périodiquement, parce que l'Etat veut connaître effectivement, entre les chiffres qui sont déclarés et les chiffres tenus par les acteurs du secteur. Vous verrez que l'équipe qui a été mise en place pour cette mission ne comporte pas de spécialiste du secteur du pétrole. Si nous avions commandé un audit du secteur du pétrole, nous aurions recherché l'expertise adaptée à ce secteur du pétrole pour pouvoir demander. Il se trouvait simplement qu'à un moment ou à autre, les termes de références

ont été modifiés d'une certaine manière, que la mission a été conduite dans des conditions que vous connaissiez aujourd'hui... » a laissé entendre le ministre Trimua, l'un des porte-paroles du gouvernement, lors d'une émission sur une radio privée de la place.

Une déclaration que vient confirmer ce que disent plusieurs documents qui circulent d'ailleurs sur les réseaux sociaux aujourd'hui. Il s'agit de l'ordre de mission en date du 20 juillet 2020 du directeur général du trésor et de la comptabilité publique, M. Ekpa ADJABO qui autorise « à effectuer une mission de réconciliation des données à la société Togolaise de Sockage de Lomé (STSL) et la Société Togolaise d'Entreposage (STE) ».

En outre, la lettre de mission adressée au ministre du commerce, de l'Industrie, du Développement du Secteur privé et de la Promotion de la Consommation Locale en date du 27 juillet 2020 indique donner « mission pour procéder au contrôle et à la réconciliation des données au niveau de la Société Togolaise de Sockage de Lomé (STSL), de la Société Togolaise d'Entreposage (STE), du Complexe Pétrolier de Lomé (COMPLEL), du Comité de Suivi des Fluctuation des Prix des Produits Pétroliers (CSFPPP) et de toutes les autres structures aussi bien publiques que Privées dans la chaîne de la commande des produits pétroliers, à l'équipe conjointe (Inspection Générale des Finances-Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique),

d'inspecteurs ». Les mêmes termes y figurent sur le rapport annexe 1 qui a été fourni et parlent bien d'une mission de réconciliation. Où a-t-on donc trouvé ce « rapport provisoire d'audit » ?

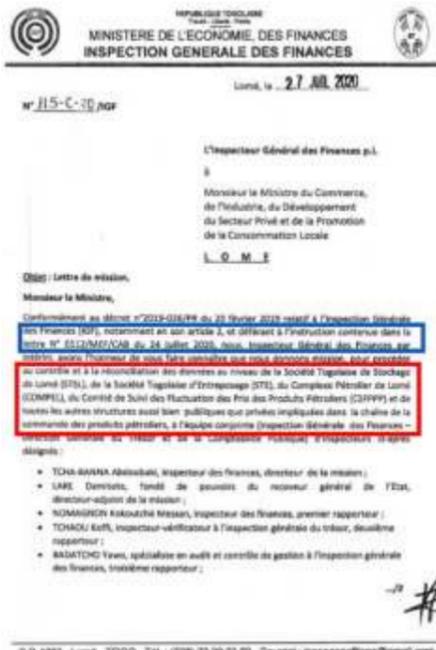
Avec ces termes et documents à l'appui, il va s'en dire que quelqu'un tapis dans l'ombre a bel et bien modifié les termes de référence comme l'a si bien dit le ministre Christian Trimua. Les documents que nous publions ici en fac similé l'attestent bien et le ministre Trimua que certains ont tenté de dénigrer il y a quelques jours, tout simplement parce qu'il a dit la vérité, a plus raison. Il savait bien ce qu'il disait, ce qui n'est malheureusement pas le cas de ses détracteurs.

Tous ce qui estiment de nos jours que le rapport brandi comme preuve n'est pas fiable et mérite d'être purement et simplement rejeté n'ont pas tort, si l'on s'en tient aux documents qui circulent.

En tout état de cause, le 08 juillet, c'est dans 3 mois, pour que l'opinion soit située. Mais déjà, il y a des gestes et faits qui ne trompent pas, des gestes et faits qui sautent à l'œil.

A suivre

Justement, on apprend que la Banque Mondiale, une des structure au chevet des pays en difficulté serait remontée - un euphémisme- et demanderait des comptes aux autorités togolaises.



LU SUR LE NET

Comment savoir si elle m'aime 24 SIGNENT QUI NE TROMPENT PAS (Suite)



2. Elle soutient le regard :

Une femme qui vous regarde avec insistance est une femme qui soit vous trouve captivant, soit veut vous faire comprendre qu'elle vous désire (ça peut aussi être pour vous réprimander, mais ça c'est une autre histoire).

Dans la plupart des cas, c'est bon signe. Ça montre qu'elle est attirée.

Surtout quand elle vous regarde profondément dans les yeux lors d'un blanc (c'est un moment idéal pour l'embrasser).

D'un autre côté, une femme qui fait en sorte de ne jamais vous regarder dans les yeux ou qui fuit votre regard est une femme qui ne veut pas témoigner d'intérêt à votre égard.

Autrement dit une femme qui ne veut pas que vous vous mettiez en tête qu'il pourrait se passer quelque chose entre elle et vous.

3. Quand elle détourne le regard, elle regarde vers le bas :

Quand la fille détourne le regard vers le bas après vous avoir regardé dans les yeux, ça signifie qu'elle vous considère de statut supérieur au sien.

Autrement dit qu'elle vous voit comme un homme de valeur social élevée.

Elle ressent donc une certaine attirance envers vous.

C'est bon signe pour la suite des opérations.

4. Elle n'a pas peur du contact physique avec vous :

Une fille qui vous aime bien se sentira à l'aise à vos côtés. Elle se sentira à l'aise avec le fait de vous toucher ou d'être touchée par vous.

Elle pourra donc frotter sa poitrine contre vous « sans faire exprès » (c'est en tout cas l'impression qu'elle voudra donner), ou bien coller sa jambe à la vôtre lorsque vous êtes assis l'un à côté de l'autre (ou tout simplement ne pas retirer sa jambe lors du contact).

Vous pourrez aussi vous toucher par inadvertance en marchant côte à côte, plus ou moins par accident.

À l'inverse, une femme qui n'est pas intéressée ou qui ne vous aime pas du tout fera en sorte de maintenir une certaine distance entre elle et vous.

A suivre

ANNONCE



CENTRO S.A., BP.:20744 Lomé-Togo
Tél.: +228 22 22 56 83 / Fax: +228 22 22 62 52
E-mail: info@centro.tg
web: www.centro.tg

PHARMACIES DE GARDE DU 12/04/2021 au 18/04/2021

Pharmacie A DIEU LA GLOIRE, Sise à 200m du marché de Légbassito, sur le grand contournement, voie de Madikpeto, 93263600
Pharmacie ADOUNI, Vakpossito-Logogome; près du carrefour AISED, 90330419
Pharmacie AGOE-NYIVE, A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé, +22822 25 83 38
Pharmacie APOTHEKA, Face siège Fédération Togolaise de Football, rte de Kégué, 22 61 57 57
Pharmacie AVE MARIA, Face ENSF (Ecole Nationale des Sages Femmes), près du CHU Tokoin, +22822 22 33 01
Pharmacie BETANIA, Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah, +22822 43 89 40
Pharmacie BETHEL, Rte d'Adidogomé, +22822 25 23 70
Pharmacie CITRUS, Attiégoou Yayrakomé sur le grand contournement, +22891 59 86 68,
Pharmacie DE HANOUCOPE, Avenue de la Nouvelle marche, Immeuble Radio Kanal FM., +22822 21 01 15
Pharmacie DE KPEHENOU, Bd HOUPHOUET - BOIGNY, +22822 21 32 24 / 22 35 25 03
Pharmacie DE LOCAM, Rue de l'ENTENTE, +22822 21 62 05,
Pharmacie DES ECOLES, Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Kpalimé, +22822 51 75 75
Pharmacie DES ROSES, Quartier Vakpossito, en face de l'entreprise de l'Union, +22822 37 38 12
Pharmacie DIVINA GRACIA, Quartier Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana), +22822 45 79 69
Pharmacie EL SHADAI, Face Ecole Théologie ESTAO, +22822 51 44 25
Pharmacie ENOULI, Station d'Agbalepedogan, +22822 25 90 68,
Pharmacie ESPACE VIE, Agoe Logopé, face bar Plaisir 2003, +22822 32 87 20,
Pharmacie FRATERNITE, Hedzranawé près de la Clinique St Joseph, +22822 26 81 55,
Pharmacie GANFAT, AGOE DALIKO près du Carf EDEM(CAMP GP), 22550815,
Pharmacie HOSANNA, Carrefour Sagbado-Adidogomé. Axe Sémékonawo, +22822 51 50 49,
Pharmacie HYGEA, Face Lycée publique de

Baguida sur la route d'Afanoukope (Baguida), +22822 27 36 36,
Pharmacie ISIS, Avenue Jean Paul II près des rail NUKAFU Gapkpoto, +22823 36 95 65,
Pharmacie KODJOVIKOPE, Avenue Duisbourg, +22822 21 89 90,
Pharmacie LA MAIN DE DIEU, Non loin du marché Agoè Assiyéy - 13 BP 523 Lomé - Togo, +228 22 52 77 55,
Pharmacie LA MISERICORDE, BE-KPOTA, +22823 38 47 62, ,
Pharmacie LE DESTIN, A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida, +22822 41 15 41,
Pharmacie LE GALIEN, Rue Pavée d'Adidoain, +22822 51 71 71,
Pharmacie LE PROGRES, Sur le tronçon CIMTOGO-Gendarmerie d'Ahadji kpota non loin du marché de Zorro-bar, +22822 35 86 55,
Pharmacie LE ROCHER, Agoe Zongo; sur la Rte nationale N°1; près du terrain de jeu de Golf, 92300656,
Pharmacie MAGNIFICAT, Aflao Sagbado Yokoe, Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yokoe, +22822 56 43 20,
Pharmacie MATHILDA, Route PATASSE - Lomégan - ODEF, +22822 51 15 34,
Pharmacie NOTRE DAME, Sise au 578 rue assiyéy derrière le marché d'Hedzranawoe, en face de la piscine Atlantide, +22822 42 74 04,
Pharmacie NOTRE DAME DE LOURDES, Quartier Agoè-Anome, à cÔté de l'église des Assemblées de Dieu (non loin du lycée d'Agoè), +22822 44 01 01
Pharmacie REGINA PACIS, +22822 45 98 58,
Pharmacie SANGUERA, Entre EPP et Lycee Sanguera, +22822 42 80 80,
Phcie SANTE, Près de NOPATO, 22 21 58 41,
Pharmacie SHALOM, Agoè-Cacaveli, non loin de BKS. Sur la route Agoè-Adidogomé, 22 51 87 60
Pharmacie St KIZITO, Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM, +22822 21 99 63,
Pharmacie VOLONTAS DEI, Quartier Avédji, Carrefour SUN CITY, face à l'ancien bar Sun City, +22822 36 00 95,
Pharmacie YEM-BLA, 258, Av. AkéI face à la Résidence, +22822 26 76 51

Port de pêche DES INFRASTRUCTURES COMPLÉMENTAIRES INAUGURÉES

Le premier ministre Victoire Tomegah-Dogbé et le ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière, Kokou Edem Tengué ont inauguré le vendredi 9 avril 2021 au port de pêche de Lomé, un nouveau marché au poisson ainsi que d'autres infrastructures complémentaires.

Ces infrastructures se composent notamment de boutiques de vente d'articles de pêche, d'ateliers de réparation de moteur hors-bord, d'infirmerie, des magasins d'entreposage des engins de pêche et des boxes pour les mareyeuses.

En effet, ces infrastructures avaient été identifiées lors de l'étude de faisabilité, comme nécessaires pour un fonctionnement optimum du port de pêche, mais n'avaient pas pu être réalisées pour insuffisance de budget de financement du projet, à en croire les responsables les informations.

Ainsi, selon le ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière, Kokou Edem Tengué, la mise en place de ces infrastructures complémentaires



permettra aux usagers de disposer des moyens nécessaires et travailler dans un environnement adéquat, permettant la rentabilité optimale des activités connexes des mareyeuses et des commerçantes.

« Les nouvelles infrastructures

permettront à près de 5000 femmes mareyeuses, commerçantes de poissons frais ou travaillant dans la transformation de mener leurs activités dans de meilleures conditions et réduire considérablement les pertes après capture de l'ordre de 80%. Aussi, les

poissons issus de ce port pourront être vendus sur les marchés extérieurs, étant donné qu'ils seront désormais débarqués et traités dans un environnement adéquat répondant aux normes sanitaires internationales », a-t-il expliqué.

Pour le ministre Kokou Edem Tengué, le secteur de la pêche et de l'aquaculture contribue à la sécurité alimentaire, essentiellement, à travers la fourniture de protéines halieutiques hautement nutritives.

Il a donc invité les pêcheurs et les commerçantes de poissons à faire preuve de grande responsabilité, car, précise-t-il, « les bijoux ne sont des bijoux que par les soins attentifs dont on les entoure ».

Les autorités ont, au cours de la rencontre fait un don de 1650 gilets de sauvetages aux femmes mareyeuses.

Les travaux ont été financés par la coopération japonaise à travers les fonds de contrepartie du don japonais hors projet KR.

La rédaction

Média

LES JOURNALISTES AU PARFUM DES INNOVATIONS DU CODE DE LA PRESSE AU TOGO

Une session de formation de deux jours à l'endroit des journalistes des médias privés et publics venus de la région maritime et des plateaux sur les innovations apportées au code de la presse au Togo s'est tenue la semaine dernière au centre culture d'Agbonou à Atakpamé.

La rencontre qui a regroupé une centaine de participants ont été édifiés sur « les droits et devoirs du journaliste », « l'éthique et la déontologie en journalise », « les innovations apportées au nouveau code de la presse et de la communication » puis « les transformations des organes de presse en entreprise ».

L'ouverture solennelle des travaux a été marquée essentiellement par deux interventions notamment celle du Secrétaire Général du ministère de la Communication et des médias Kossi Tinaka qui parlait au nom de son ministre de tutelle puis celle Mme Yawa Kouigan, Maire de la Commune d'Ogou 1.

Selon le Secrétaire Général du ministère de la Communication et des médias Kossi Tinaka, le but ultime de la rencontre est de



renforcer les médias ainsi que leur accès à l'information, pour permettre au public de reconnaître, valoriser, voir défendre le journalisme.

Il a également indiqué que le nouveau code de la presse prend en compte, l'évolution des systèmes de communications, des mesures pour assurer la viabilité économique des organes appelés à devenir des entreprises de presse, et

définit les mécanismes de la transparence de la presse en ligne.

Pour sa part, Mme Yawa Kouigan, Maire de la Commune d'Ogou 1 a indiqué qu'elle souhait de voir cette session poser les jalons d'un professionnalisme plus accru dans l'exercice de la profession de journaliste au Togo.

Clôturent les travaux, le

ministre de la Communication et des Médias, professeur Akodah Ayéwouadan a salué la présence des professionnels des médias à la rencontre et émis le vœux pour que les conditions de vie et de travail soient amélioré pour les journalistes togolais. Il a rassuré de l'engagement du gouvernement à joué sa partition pour que ce vœu soit une réalité. Et pour cela, le ministre Ayéwouadan

conseille les hommes de médias à s'établir en véritables entreprises de presse. Le ministre demande ainsi, aux responsables de médias d'envisager la voie de l'unification qui peuvent leur permettre d'atteindre cet objectif et profiter du métier. Pour le ministre, une presse en individuel court le risque d'exposition de son patrimoine.

« Si vous imprimez quelque part à crédit, l'imprimeur peut décider de saisir tous vos biens. En tout cas si ce sont tous vos biens qui permettent de régler la dette. Mais lorsque vous basculez en société et que vous créez par exemple une SARL qui est le modèle pour moi le plus séduisant, ce sont les apports que vous avez mis à la disposition de la SARL qui sont exposés » a fait savoir le ministre de la communication qui veut voir la presse togolaise aller à un regroupement, car pour lui, aujourd'hui au regard de la situation du pays, le secteur n'est pas viable. Or, le challenge, selon le ministre, c'est de faire de telle en sorte que nous tous nous puissions vivre de notre métier.

Germain DOUBIDJI

Programme "LANMESEN T-MONEY"

LE GROUPE TOGOCOM EN COLLABORATION AVEC LA FONDATION AXIAN, SIGNE UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE MINISTÈRE EN CHARGE DES SPORTS

Le Groupe Togocom en collaboration avec la Fondation Axian a signé le jeudi 08 avril 2021 une convention de partenariat avec le ministère des Sports et des Loisirs, dans le cadre du programme LANMESEN T-MONEY.

Le programme LANMÉSÉN TMONEY, porté par la marque de mobile money de l'opérateur Togocom vise à améliorer le cadre de vie global des jeunes mais aussi celui du reste de la population en facilitant l'accès à la pratique sportive.

Il s'attache à construire et/ou réhabiliter des infrastructures sportives accueillant un public diversifié et sans contrepartie financière. Conçu pour avoir un impact positif et durable sur les communautés locales, le programme répondra aux sollicitations des autorités locales et/ou des associations s'engageant pour une gestion efficace des infrastructures et leur entretien au quotidien.

Le Directeur Général du Groupe Togocom, M. Paulin



Alazard, a remercié la ministre des Sports et des Loisirs d'avoir accepté de s'associer au programme LANMESEN T-MONEY, un projet à vocation sociale et sportive qui sera déployé au Togo avec le soutien de la Fondation Axian.

Pour le Directeur Général du Groupe Togocom, en s'appuyant sur ce projet audacieux, leur souhait est d'avoir un réel impact auprès des populations les plus défavorisées à travers des actions concrètes et en nous appuyant sur l'expertise d'organisations non-gouvernementales et d'associations d'aide aux personnes en situation de



vulnérabilité.

La ministre des Sports et des

Loisirs, Médecin-Commandant, Dr Lidi Bessi Kama, a salué la signature de partenariat relevant au passage que cela va accompagner la politique de construction de nouvelles infrastructures sportives, d'aménagement et de réhabilitation des infrastructures sportives du gouvernement togolais.

Dans la foulée, elle entrevoit une modernisation qui

permettra de faire du sport un vecteur créateur

d'emplois, de lutte contre le chômage de la jeunesse en vue d'en faire émerger une économie sportive résiliente.

La pratique sportive encadrée est reconnue comme étant un puissant vecteur d'éducation et d'insertion sociale chez les jeunes : elle inculque les valeurs du vivre ensemble, du respect des autres et peut être un outil efficace pour lutter contre toute discrimination et notamment celles liées au genre, à l'origine ethnique ou au handicap.

Le sport est essentiel pour soutenir la jeunesse et transmettre les valeurs portées par la société, entre autres la discipline et le sens de l'effort et du travail.

Le sport est également un bel outil pour améliorer l'état de santé à la fois physique et mental des populations. Les infrastructures sportives de qualité permettent également d'améliorer le cadre de vie des communautés et de renforcer les liens sociaux.

Germain DOUBIDJI

Coopération bilatérale

FAURE GNASSINGBÉ REÇU PAR EMMANUEL MACRON

électriques moyenne et basse tension.

La vision présidentielle de Convergence « Energie- Digitale intéresse également au premier chef le groupe Nexans, fabricant de câble pour l'électricité la connectivité avec la fibre optique. Il réalise des projets clés en main en matière d'électrification.

Son président directeur général Christopher Guérin, désirant se positionner comme acteur complet de l'électrification, décide d'accompagner le Togo dans la mobilisation du financement français pour la réalisation des projets dans le cadre de la vision présidentielle de Convergence «Energie- Digitale.

Le groupe Sogea Satom, le constructeur du Parc Industriel d'Adécopé avec à sa tête Jean Michel Guélaud affiche la même détermination d'accompagner le Togo. Il confirme sa participation dans la construction de la RN1 double voie avec mobilisation de

financements.

Au nombre des partenaires du Togo figure également l'Agence française de coopération (AFD).

Elle participe depuis des années à la réalisation de plusieurs projets au Togo dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, du développement urbain et soutient aussi le programme Novissi.

Au dire de son directeur général, Rémy Rioux l'AFD veut aller plus loin en élargissant ses actions au numérique et au monde rural. Et en cela, ils ont le soutien du président de la République.

D'autres dirigeants non moins importants se sont entretenus avec le chef de l'Etat togolais notamment le directeur général de la Banque Publique d'investissement française Nicolas DUFOURC, Anne- Laure Mazaud DG du Fonds STOA, Thierry Deau président du groupe Meridiam, Fabrice Le Saché, vice- président du Mouvement des Entreprises de France MEDEF, MomarNgueye président comité Afrique MEDEF.

Le Mouvement des Entreprises de France, le patronat français a rencontré par ailleurs une délégation togolaise conduite par le ministre togolais de l'économie M. Sani Yaya. Elle a été reçue par le vice-président du MEDEF M. Fabrice Le Saché et MomarNgueye président du comité Afrique MEDEF. La réunion de travail a porté sur l'approfondissement des relations économiques bilatérales. Le MEDEF apprécie énormément la stratégie de réformes adoptée par le Togo pour stimuler l'investissement et améliorer le climat des affaires. De nombreuses entreprises dont des entreprises françaises bénéficient de ces réformes avantageuses opérées par le Togo qui se positionne comme un hub logistique de premier plan.

Que retenir de la visite du Président de la République ?

L'attractivité du Togo qui s'est employé ces dernières années à opérer des réformes hardies dans le domaine du climat des affaires est confirmée eu égard au grand nombre

de dirigeants de grands groupes reçus par le chef de l'Etat togolais. Tous ont exprimé leur volonté d'investir au Togo, vu que le pays affiche une trajectoire économique très intéressante du point de vue opportunités.

La rencontre du président togolais avec son homologue français qui s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse, très amicale s'est soldée par une identité des points de vue entre les deux hommes sur la plupart des questions évoquées, que cela soit sur le plan bilatéral ou régional.

S'agissant des questions liées à la sécurité dans la sous-région ouest-africaine, le chef de l'Etat français apprécie vivement l'engagement du Togo pour le rétablissement de la paix et la sécurité dans toute la sous-région et dans le Sahel. Une appréciation qui rappelle le leadership du président togolais qui joue avec grande modestie le rôle du «*maitre du Sahel*».

La Rédaction

Swift-On



Avec Swift-On, vous recevez
un mail de confirmation pour toutes
vos opérations internationales.



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



STOP COVID-19